

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 9.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 26 FEVRIER 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMI pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

Les débats sur le discours du trône n'ont pas duré longtemps à la Chambre. A la suite de quelques passes d'armes peu dangereuses et d'une discussion assez molle, l'adresse a passé tranquillement. La coutume s'établit de plus en plus de ne pas proposer d'amendements, et il sera difficile de l'enfreindre dorénavant. L'adresse, comme le discours du trône, tend à devenir une simple formalité. Quant au discours même, on a renoncé depuis longtemps à y chercher le programme officiel. Les gouvernements ne se considèrent plus comme tenus d'y exposer leurs plans. Bien loin de là, ils se servent même parfois de cette affiche banale pour couvrir leurs projets véritables; et le temps n'est peut-être pas éloigné où l'on dira du discours du trône, comme un cynique disait de la parole humaine, qu'il a été donné aux cabinets pour déguiser leur politique.

Le Sénat n'a pas imité la Chambre. Il a voulu s'étendre sur l'adresse et il lui a plu de ne la passer que lentement, à loisir, comme pour la mieux déguster. Il est vrai qu'il n'y va qu'à petites journées. L'adresse lui a fait passer huit jours et a droit à sa reconnaissance pour ce service signalé.

Il n'y a rien d'important à constater pour cette première huitaine parlementaire. Le parlement n'a fait qu'entrer en matière et poser la base des travaux sessionnels. Les incidents ont néanmoins apporté dès ces premiers jours leur contingent d'intérêt.

M. Bunster, de la Colombie, a fait à lui seul, dès le début, les frais d'une séance drôlatique aux Communes. Après avoir chanté, comme tout bon député colombien doit le faire en toutes circonstances, le refrain obligé sur les sujets de mécontentement de sa province, qui se plaint parce qu'on ne veut pas lui donner

la lune qu'on lui a promise pour l'attirer dans la Confédération, il est tombé à bras raccourcis sur les Chinois, au grand amusement de la Chambre. Les immigrants chinois sont une calamité pour la Colombie et menacent de devenir une plaie pour tout le Canada. Ce sont des monstres, des êtres contre nature, dont la vie et les mœurs sont odieuses. Il faut à tout prix débarrasser le pays de cette espèce pernicieuse. Autrement, M. Bunster prévoit que toutes sortes de malheurs vont fondre sur nous. Ce serait un jeu, d'après lui, pour le Céleste Empire, que de détacher une cinquantaine de millions de ses sujets innombrables pour les envoyer à la conquête de l'Amérique. M. Bunster a-t-il voulu rire? Il paraît que non. M. De Cosmos a débité à peu près la même lamentation après lui. Il n'avait pas en vue davantage de poser pour les électeurs ni de se faire de la réclame. Les Chinois sont bien réellement, dit-on, une source d'ennui intolérable, et plus qu'un ennui, un fléau, pour la Colombie. Tous les Colombiens rendent le même témoignage à cet égard, et il n'est plus possible d'en douter. Seulement ces doléances, à neuf cents lieues de distance, et aux yeux de gens qui ignorent absolument pour ce qui les concerne l'espèce de fléau dont il s'agit, prennent un tour comique auquel il est difficile de ne pas se laisser aller, en dépit du sérieux que peuvent y mettre les plaignants. La Chambre finira-t-elle par écouter sans rire les plaintes de la Colombie à ce sujet et par déclarer la guerre à la Chine! M. Bunster, qui n'a pas foi dans sa propre éloquence et qui désespère de convaincre la majorité, a demandé au gouvernement d'envoyer un ministre ou deux dans la province du Pacifique pour y constater de visu les proportions du mal. Il a invité particulièrement sir John Macdonald, que ses électeurs de Victoria désiraient vivement rencontrer, et l'hon. M. Langevin, qui a déjà visité la Colombie en 1871.

M. Blake, bien que relégué au quatrième rang de la gauche, prend une part active aux débats. Il ne laisse pas échapper les occasions de se produire, il les recherche plutôt. Il a soufflé à M. Mackenzie plusieurs de ces interpellations de fond qui sont réservées d'ordinaire au chef de l'opposition, et qu'il a voulu faire lui-même. L'ambition se serait-elle emparée de ce dédaigneux au point qu'il se résigne à descendre dans l'arène pour se mesurer au rival qu'il méprise peut-être et lui disputer la palme comme un lutteur ordinaire? M. Blake, toutefois, n'arrivera jamais à rien, en dépit de sa supériorité individuelle, s'il ne trouve pas le secret de devenir plus pratique. Les libéraux lui préférèrent M. Mackenzie qui lui est inférieur en science, en intelligence, mais qui, en revanche, possède plus que lui les qualités extérieures sans lesquelles on ne peut être leader; et ils auront raison.

La nouvelle du déficit a causé quelque surprise, mais peu d'émotion. La politique protectionniste n'a rien à faire avec cet événement. Il s'agit de l'exercice 1878-79, dont les trois derniers mois seulement se sont passés sous le nouveau régime, qui ne date pas encore d'une année. On ne pourra bien juger des effets de la protection sur notre système fiscal qu'après un nouvel exercice. Un des résultats prévus et prédits du tarif est déjà appréciable,

toutefois. Les importations ont diminué de onze millions, ce qui prouve que notre marché national commence à s'alimenter à l'intérieur.

Comme on le sait déjà, le gouvernement a donné une place d'honneur, dans le discours du trône, à la question irlandaise. Il a invité la Chambre à témoigner de ses sympathies pour l'Irlande d'une manière tangible. Cela pouvait signifier qu'il ne devait pas être question de politique. La consigne a été assez bien observée, et, à part quelques notes légèrement discordantes, on est resté dans les limites du programme. La Chambre s'est contentée de deviser sur les meilleurs moyens de remplir l'objet en vue, sur la somme qu'il convient de voter. Le gouvernement a proposé \$100,000. Le montant est peut-être un peu élevé, si l'on considère que le parlement impérial est resté en deçà de ce chiffre. Et ce n'est pas à nous qu'il convient de donner le ton dans cette circonstance. Néanmoins on est justifiable parfois de passer par-dessus les convenances, en matière de charités.

L'affaire de la frontière nord-ouest d'Ontario, sur laquelle le débat s'est engagé mercredi dernier, a pris immédiatement une tournure sérieuse. Les représentants des autres provinces se sont abstenus, en général, d'y prendre part. Il ne ferait pas bon, cependant, laisser la voisine tailler dans ce drap à sa fantaisie. Les solitudes dont il s'agit n'ont peut-être pas beaucoup d'importance dans le moment, mais elles en auront plus tard, et le règlement de cette difficulté pourrait avoir des conséquences graves dans l'avenir. Il semblerait qu'il y a peu de députés, en dehors des rangs ontariens, qui soient bien au fait de la question.

Après une discussion prolongée, la motion de M. Dawson pour soumettre à un comité la décision des trois arbitres a été adoptée par 133 voix contre 52. C'était le premier vote tranché de la session, le premier vote de parti. Toute la droite et la gauche ministérielle ont appuyé la motion. Une quinzaine de membres, la plupart conservateurs, manquaient à l'appel.

Au fait, il était peut-être de meilleure tactique pour la députation du Bas-Canada de laisser les députés d'Ontario vider la querelle entre eux. La manifestation d'un sentiment de rivalité provinciale eût suffi pour envenimer le débat. Les conservateurs du Haut-Canada se chargeaient, d'ailleurs, de faire voir l'étrangeté des prétentions de M. Blake et de ses amis, qui seraient capables, si on les laissait faire, de reculer les limites de leur province jusqu'aux Montagnes-Rocheuses. En dépit de leurs efforts, le rapport extravagant des trois illustres arbitres va être reconsidéré, au lieu d'être accepté purement et simplement. Cela va permettre à la Chambre de prendre le temps de se retourner et de mûrir la question avant de la trancher. Le vote de jeudi a passé l'éponge sur le jugement de MM. Thornton, Hincks et Richards, et ce n'est pas malheureux.

Le gouvernement, sans prendre trop ouvertement sous sa protection la proposition de M. Dawson, a suffisamment indiqué ses tendances, puisqu'il a donné le mot d'ordre à Sa Majesté pour l'affirmative. Sir John y a même mis de la vivacité, lorsqu'il a demandé à M. Blake si c'était un royaume que les adversaires de la mo-

tion voulait créer dans l'Ouest. Quant à M. Dawson lui-même, il n'y va pas par quatre chemins. Il trouve que la province d'Ontario est déjà trop grande, et il propose de constituer une province nouvelle à même le Nord-Ouest et l'immense district d'Algoma qu'il représente aux Communes.

A. GÉLINAS.

ÇA ET LÀ

Nous avons oublié de mentionner parmi ceux qui ont droit de réclamer leur part dans la construction du chemin de fer sur la glace, M. G. Lebel, jeune ingénieur civil de talent et d'avenir.

* *

Les comptes publics pour la dernière année fiscale ont été soumis à la Chambre. Les recettes se sont élevées à \$22,517,382.14. Les dépenses ont atteint le montant de \$24,455,381.56, ce qui laisse un déficit de \$1,937,999.42.

* *

Nous avons reçu la brochure contenant le parallèle de lord Beaconsfield et de sir John Macdonald, par M. Tassé, député d'Ottawa. M. Tassé a habilement développé l'idée ingénieuse que M. Fabre avait eue de faire un rapprochement entre ces deux hommes remarquables.

* *

M. Couture donne tous les mois, à sa résidence sur la rue Metcalf, des soirées musicales auxquelles assiste l'élite de la société anglaise et française de Montréal. Ces soirées, dont les élèves de M. Couture font les frais, sont très intéressantes et démontrent d'une manière éclatante l'excellence de l'enseignement du savant professeur.

* *

La haute raison, l'esprit de conciliation et de charité de Léon XIII et la manière merveilleuse dont il sait concilier la rigueur des principes catholiques avec les exigences de notre époque, démontrent qu'il est bien l'homme choisi par la providence pour arracher les rois et les peuples aux horreurs du socialisme, du nihilisme et de l'impiété.

* *

Il y a des gens qui passent leur vie à médire de leur prochain, à signaler chez les autres les défauts qu'ils ont eux-mêmes. A les entendre, tous ceux qui leur sont supérieurs par la position, l'instruction ou le talent seraient ce qu'ils sont eux-mêmes—des fous, des imbéciles, des orgueilleux ou des envieux. Ce sont quelquefois des démocrates qui se targuent de philanthropie ou ce qu'on appelle des hommes à bons principes.

* *

Pour satisfaire les avocats des districts des Trois-Rivières et de Sherbrooke, qui craignaient de ne plus avoir de clercs de bureau si on obligeait les étudiants en droit à suivre pendant trois ans les cours universitaires, M. Pagnuelo a fait une proposition qui sera acceptée, nous l'espérons. Il demande que les cours soient de deux ans, et que les étudiants soient tenus de les suivre la première et la dernière année